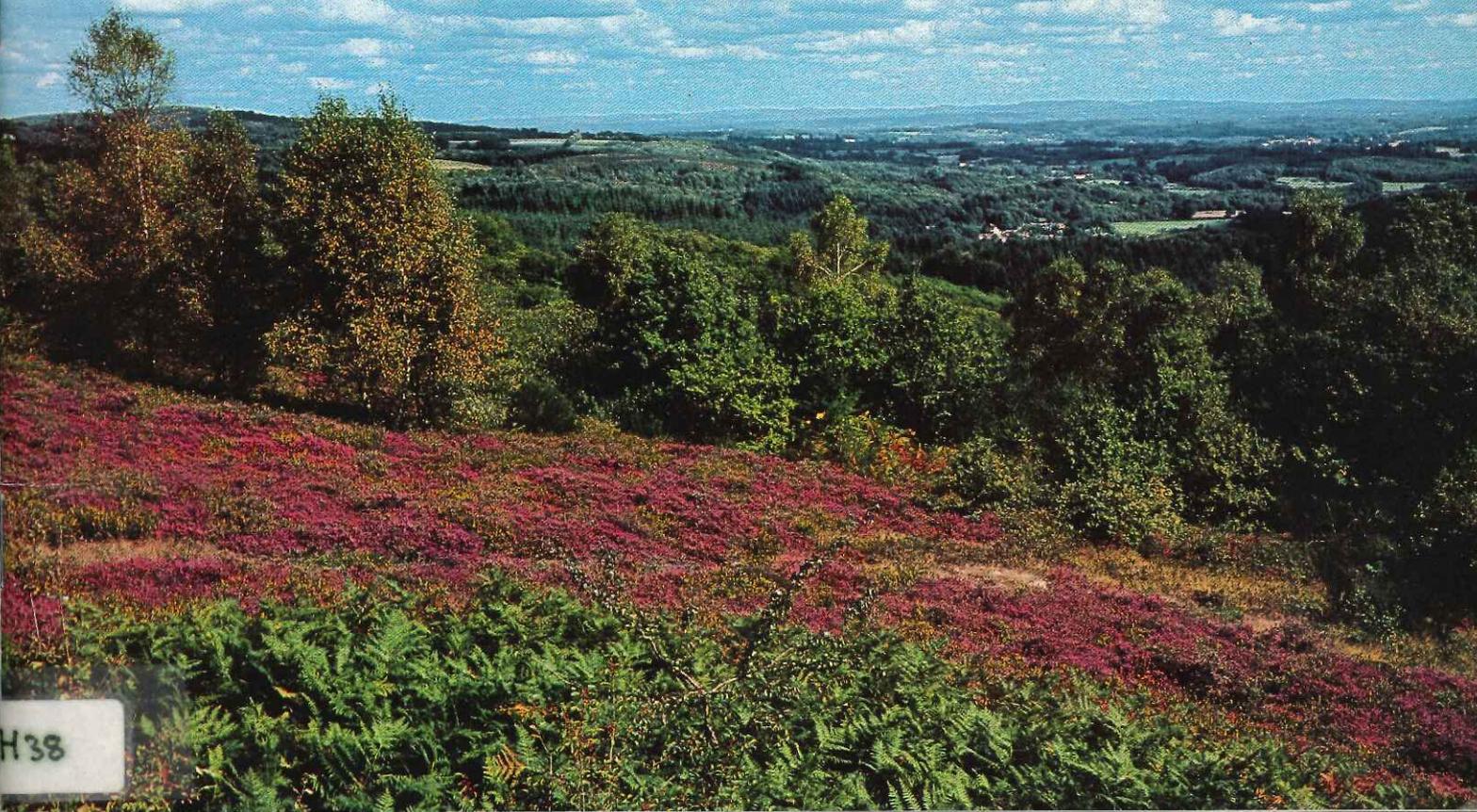


LIMOUSIN

MILIEUX NATURELS



H38

Cette brochure a été réalisée à l'initiative de la Délégation Régionale à l'Architecture et à l'Environnement avec la collaboration de l'Association Universitaire Limousine pour l'Etude et la Protection de l'Environnement.

Initiateur du projet : J. SUBRA.
Concepteur : Délégation Régionale à l'Architecture et à l'Environnement (D.R.A.E.).
Rédaction : A. GHESTEM, J. SUBRA, A. VILKS.
Dessins : J.-P. FOURNIER.
Photos aimablement fournies par : Th. NORE, M. BOTINEAU, A. VILKS, D.R.A.E.
Imprimerie : Centre Impression/Limoges. Dépôt légal : 2^e trimestre 1986.

Sommaire

	Pages
Préface	3
La région	4
Les vallées	5
Les étangs	9
Les tourbières	13
Les landes sèches acidiphiles	17
Les pelouses	21
Les bois	25
Les haies/Le bocage	29
Bibliographie	3 ^e couv.
Adresses utiles	4 ^e couv.

PHOTOS

Couverture : Monts de Blond.

P. 5 - Vallée de la Gartempe.

P. 7 - La Briance.

P. 9 - L'Etang des Landes.

P. 13 - Tourbière du Longéroux.

P. 14 - Tourbière d'Auchéze.

P. 17 - Plateau de Millevaches.

P. 21 - Pelouses calcaires de Saint-Robert.

P. 22 - Serpentes de la Porcherie.

P. 25 - Forêt de Cromières.

P. 27 - Taillis de châtaigniers (Cromières).

P. 29 - Saint-Sulpices-les-Feuilles.

préface

La loi du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature détermine la protection de notre environnement comme une priorité essentielle : « la protection des espaces naturels et des paysages, la préservation des espèces animales et végétales, le maintien des équilibres biologiques auxquels ils participent et la protection des ressources naturelles contre toutes les causes de dégradation qui les menacent sont d'intérêt général ».

Qu'en est-il aujourd'hui, dix ans plus tard ?

Avons-nous su conserver notre cadre de vie, gérer notre patrimoine naturel ?

La protection de l'environnement implique tout d'abord de connaître ce patrimoine. Priorité a donc été donnée au développement des connaissances des milieux. Les inventaires de la qualité des eaux et des zones naturelles, la réalisation du tableau de bord de l'environnement ont fourni les éléments essentiels à une politique de protection et de gestion de la nature.

Aujourd'hui, il importe de trouver un équilibre respectant notre environnement tout en permettant les développements industriels et urbains.

Ces richesses naturelles seront d'autant plus reconnues que des actions d'information, d'éducation et de sensibilisation se développeront.

La réalisation de la brochure intitulée « Milieux naturels du Limousin » participe à cette mission. Sa lecture nous donne conscience de la valeur d'un patrimoine régional remarquable, encore bien préservé et souvent méconnu qui mérite une attention particulière.

Le Délégué Régional à l'Architecture
et à l'Environnement pour le Limousin :



Patrick MORANDEAU.

la région

Le Limousin, malgré sa faible superficie, possède un patrimoine naturel important et diversifié.

Les inventaires récemment réalisés ont pu mettre en évidence et caractériser les milieux naturels de la région.

Il convient d'en rappeler les principaux :

- **Les régions d'altitude**, montagne et monts associés (monts d'Ambazac, de Saint-Goussaud, de Blond, de Guéret, de Toulx-Sainte-Croix, de Châlus...) qui recèlent, au sein de paysages d'une grande beauté, notamment les paysages traditionnels de landes et de tourbières, des richesses faunistiques et floristiques exceptionnelles pour la région. C'est l'ensemble naturel le plus typique du Limousin, qui mérite certainement d'être exploité en tant que tel (par le tourisme en particulier), mais qui doit aussi être préservé dans son originalité.

- **Les grands cours d'eau**, aux vallées souvent profondes, en gorges sauvages, aux pentes boisées avec flore et faune caractéristiques, voire exceptionnelles pour la région ou même pour la France (par exemple, genette, rapaces rares : aigle botté, faucon pèlerin, grand duc...) forment un des éléments principaux du patrimoine naturel du Limousin.

- **Les étangs**, surtout lorsqu'ils sont anciens, peuvent être classés, pour la plupart d'entre eux, comme des zones naturelles intéressantes. A ce propos, il convient de mentionner l'étang le plus exceptionnel de la région : il s'agit de l'étang des Landes situé dans le bassin de Gouzon, en Creuse. De par son origine, ère tertiaire, c'est le type même du site naturel.

- **Les affleurements de rochers serpentiniques**, de nature géologique originale, constituent des milieux naturels fort intéressants, notamment pour leur flore très spécifique. Ils sont localisés au sud de la Haute-Vienne et en Corrèze.

- **Les grands massifs forestiers**, tout compte fait, plutôt rares dans la région pourtant dite "de l'arbre et de l'eau", peuvent aussi former des ensembles "naturels" qui méritent, pour certains, d'être préservés, surtout lorsqu'ils sont restés de nature feuillue (à basse altitude) ou lorsqu'une sylviculture moderne ne les appauvrit pas trop. C'est surtout en Creuse et en Corrèze qu'ils sont situés.

- **Les régions du sud de la Corrèze**, à substrat calcaire, possèdent de nombreux sites naturels intéressants avec flore et faune originales en comparaison, notamment, avec le reste du Limousin plus typique, mais siliceux.

les vallées



Au sortir de la "Montagne" limousine, les cours d'eau s'enfoncent profondément dans des gorges étroites. Les vallées aux pentes abruptes difficiles d'accès hébergent une faune et une flore bien conservée, variée, souvent exceptionnelle.

Les pentes sont principalement couvertes de forêts où dominent les feuillus (chênes et châtaigniers en bonne exposition, hêtres au nord).

Le charme existe plutôt en bas de pente ; le tilleul, le frêne occupent le bord même de la rivière sur sol filtrant.

Les saules, les aulnes, moins exigeants, peuplent les rives marécageuses.

Sur les versants escarpés (falaises abruptes, amoncellement de blocs, coulées de pierres...), la végétation est plus rase, constituée de landes et de pelouses enrochées.

De nombreux ruisselets descendent vers la rivière, formant des cascades fraîches où se plaisent, en sous-bois, de nombreuses espèces de fougères, de mousses et d'hépatiques.

Les rivières sont, en raison de la pente, rapides, bien oxygénées. Les eaux, fraîches, claires et de très bonne qualité, sont propices à la vie des salmonidés (la truite, l'ombre et même... le saumon!).

Citons, parmi les vallées les plus remarquables du Limousin :

En Corrèze :

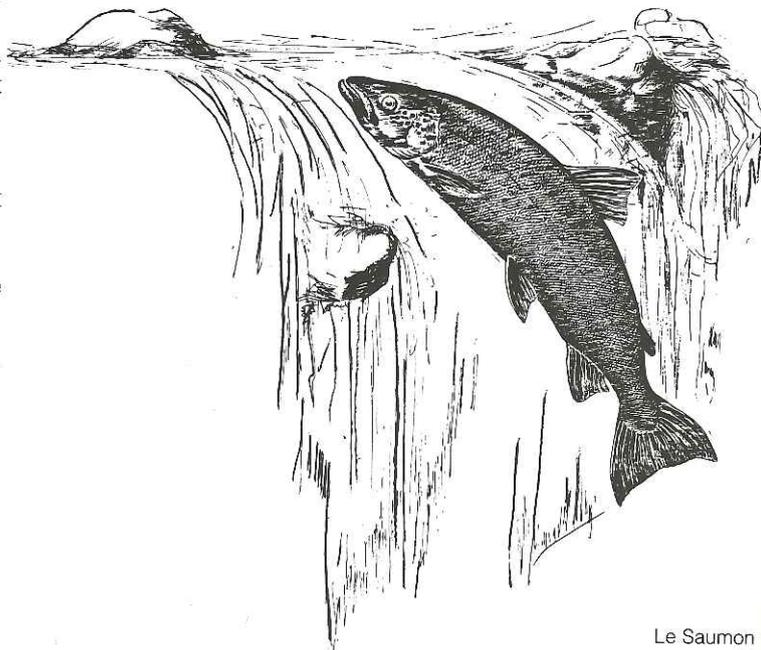
- La Dordogne et ses affluents (Cère, Chavanon, Diège, Luzège, Maronne...);
- La Vézère et la Corrèze.

En Creuse :

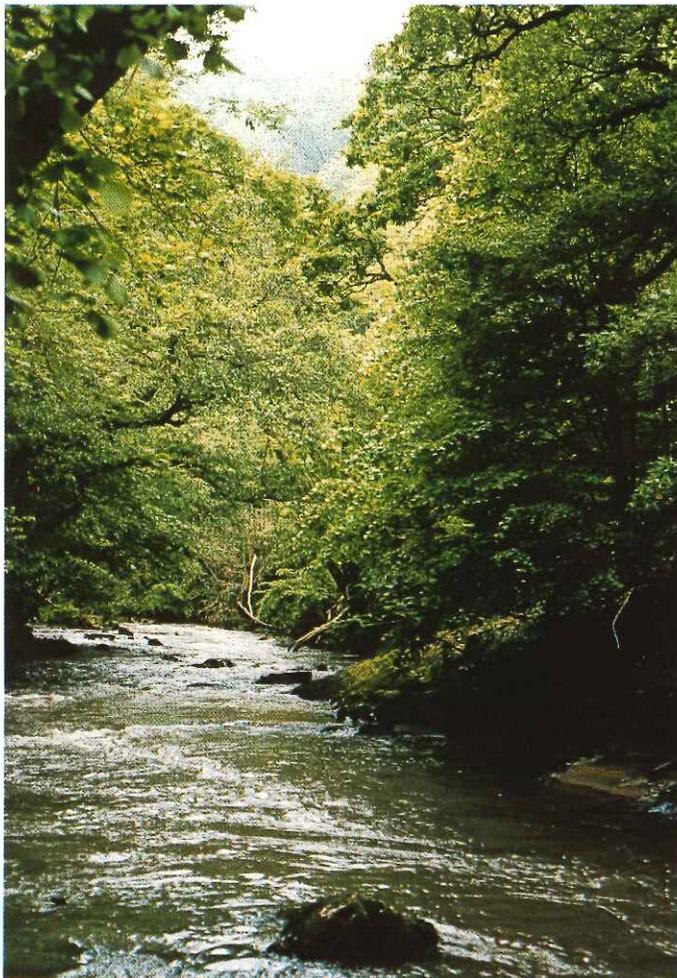
- La Grande Creuse, la Tardes, le Cher, le Taurion.

En Haute-Vienne :

- La Vienne, la Gartempe et la Maulde.



Le Saumon
d'après Naturopa



Les vallées sont le lieu de migration et de confrontation de plantes d'origine différente : les espèces montagnardes y trouvent des biotopes suffisamment froids et humides, même à basse altitude, et, au contraire, les espèces thermoxérophiles à affinités méridionales peuvent s'y rencontrer dans les sites bien exposés chauds et secs.

Aconit tue-loup
(*Aconitum vulparia*)



FLORE ET FAUNE REMARQUABLES

ESPECES THERMOPHILES OU DES ROCHERS

Anthericum petit lis
Scille d'automne
Fétuque châtain
Genêt purgatif
Orpin hérissé
Joubarbe toile d'araignée
Saxifrage continental

Anthericum liliago
Scilla autumnalis
Festuca spadicea
Cytisus purgans
Sedum hirsutum
Sempervivum arachnoideum
Saxifraga continentalis.

ESPÈCES MONTAGNARDES

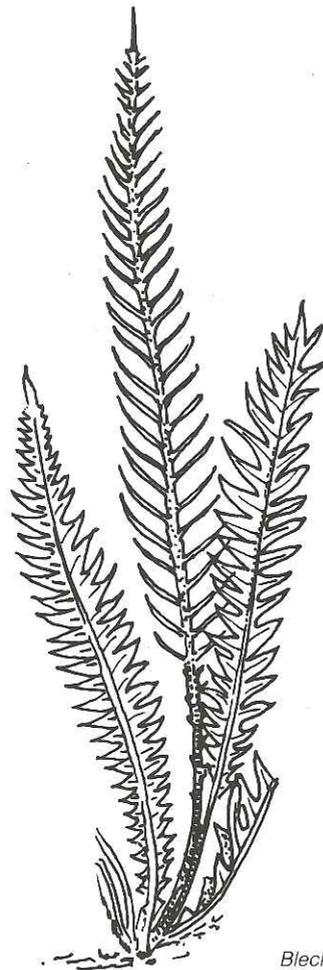
Lis Martagon	<i>Lilium martagon</i>
Scille lis-jacinthe	<i>Scilla lilio-hyacinthus</i>
Aconit tue-loup	<i>Aconitum vulparia</i>
Laitue de Plumier	<i>Cicerbita plumieri</i>
Doronic mort aux panthères	<i>Doronicum pardalianches</i>
Meconopsis du Pays de Galles	<i>Meconopsis cambrica</i>
Dentaire pennée	<i>Cardamine heptaphylla</i>
Adénostyle à feuilles d'alliaire	<i>Adenostyles alliariae</i>
Séneçon fausse-cacalie	<i>Senecio cacaliaster</i>
Géranium des bois	<i>Geranium sylvaticum</i>

LA FAUNE de ces vallées est remarquable car elle y trouve de nombreux refuges.

Parmi les mammifères, citons le chevreuil, le sanglier, le blaireau, le renard, de nombreux mustélidés dont la genette.

Les hautes vallées montrent encore des populations de loutres, exceptionnelles pour la France et même pour l'Europe.

Les oiseaux sont nombreux et divers, tout particulièrement les rapaces. Les plus exceptionnels sont l'aigle botté (*Hieraaetus pennatus*), le faucon pèlerin (*Falco peregrinus*) et le hibou grand-duc (*Bubo bubo*).



Blechnum spicant
d'après J. Regagnon

les étangs

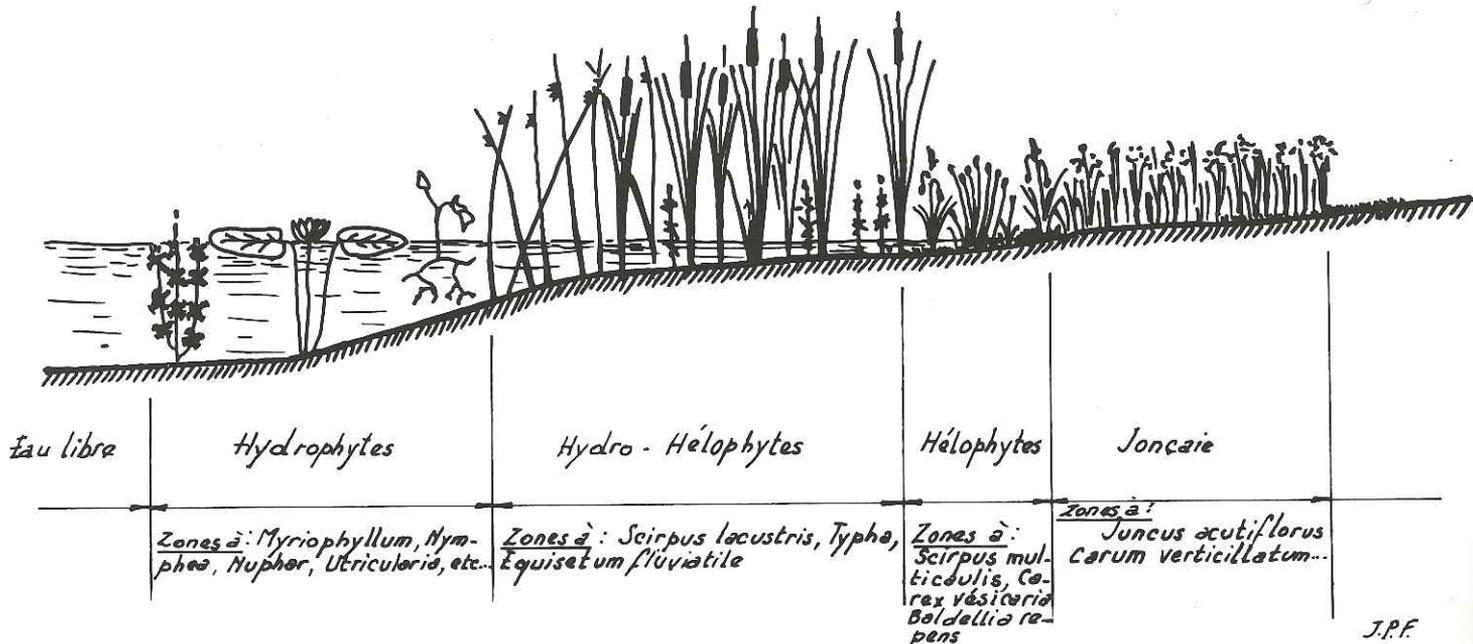


Les étangs sont nombreux dans la région. Mais, à une exception près (l'étang des Landes en Creuse), ils sont tous d'origine artificielle. Leur intérêt biologique est parfois limité (substrats acides, rives trop abruptes). Les plus typiques avec des ceintures de végétation bien développée et une faune associée plutôt abondante et variée sont des étangs de superficie suffisamment importante, d'origine ancienne, créés pour la plupart dès le Moyen Age par les moines.

On peut distinguer différents types de peuplements végétaux :

- Une végétation aquatique submergée à myriophylles potamots (plus rarement isoètes).

Coupe schématique des ceintures de végétation



J.P.F.

- Une végétation flottante avec nénuphars blanc et jaune, potamots, renouée amphibie, flûteau nageant, scirpe nageant, utriculaire.

- Une végétation de marécages formant en périphérie de véritables ceintures ou se répartissent par taches en fonction de la hauteur de l'eau et de son degré de balancement saisonnier : scirpaie à jonc des tonneliers, typhaie à massettes, roselière, cariçaie, équisetaie, plages à iris, grèves à scirpes, joncs littorale, flûteau rampant. Ces milieux à forte productivité biologique sont favorables au développement d'une faune très diversifiée (mollusques, insectes, poissons, batraciens, reptiles, oiseaux...).

Les étangs du Limousin les plus remarquables se situent surtout en Creuse et en Haute-Vienne.

CITONS :

En Creuse : les étangs du bassin de Gouzon avec l'exceptionnel étang des Landes (commune de Lussat), l'étang de la Ramade, l'étang de la Chaume...

En Haute-Vienne : les étangs de la Basse-Marche (étangs de Ris-Chauveron, de Belle-Perche, etc.), les étangs de la région de Compreignac dont la plupart ont été aménagés par les moines de l'ancienne abbayé de Grandmont.

En Corrèze : on peut mentionner particulièrement l'étang des Oussines (commune de Saint-Merd-les-Oussines).

Pédiculaire
des marais
(*Pedicularis palustris*) ▶



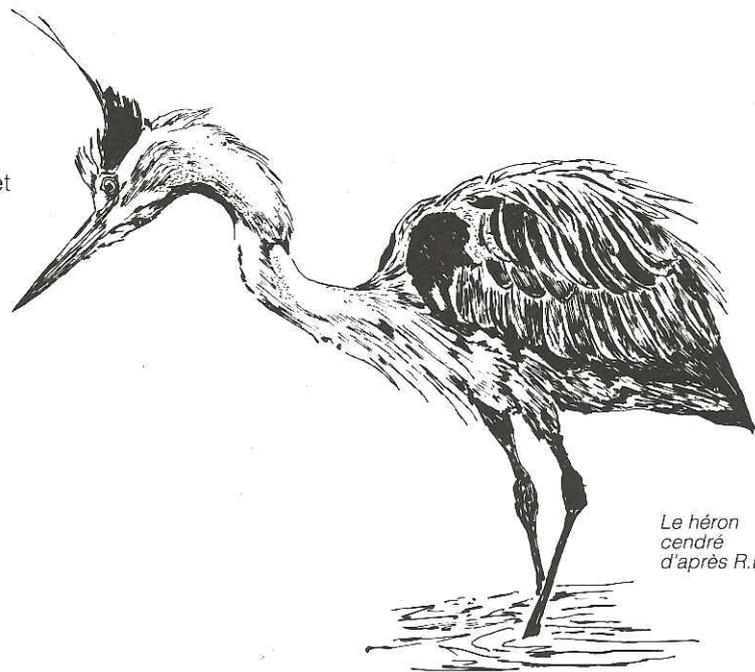
FLORE ET FAUNE REMARQUABLES

Renoncule grande douve	<i>Ranunculus lingua</i>
Utriculaire (différentes espèces)	<i>Utricularia</i> (diverses espèces)
Châtaigne d'eau	<i>Trapa natans</i>
Flûteau nageant	<i>Luronium natans</i>
Sagittaire	<i>Sagittaria sagittifolia</i>
Epipactis des marais	<i>Epipactis palustris</i>
Pédiculaire des marais	<i>Pedicularis palustris</i>
Gratiolle officinale	<i>Gratiola officinalis</i> .
Cistude d'Europe	<i>Emys orbicularis</i> (Tortue des bourbiers).

L'avifaune est constituée d'espèces nicheuses et d'oiseaux hivernant ou de passage.

Hérons :

Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>
Héron pourpré	<i>Ardea purpurea</i>
Butor étoilé	<i>Botaurus stellaris</i>
Blongios nain	<i>Ixobrychus minutus</i> .
Grue cendrée	<i>Grus grus</i>
Marouettes	<i>Porzana sp.</i>
Fauvettes aquatiques	<i>Acrocephalus et Locustella</i>
Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>
Balbusard pêcheur	<i>Pandion haliaëtus</i> .



Le héron
cendré
d'après R.D.

les tourbières



Biotopes naturels.

Principalement situés dans les zones d'altitude ("Montagne limousine"), ils sont disposés dans le fond de vastes dépressions (alvéoles géomorphologiques).

Ce sont des tourbières acides à sphaignes, formées il y a 8000 ans pour les plus anciennes, au dépens d'étendues d'eau stagnante, froide, acide, pauvre en sels minéraux.

Le micro-climat de ces milieux est très rude.

Toutes ces conditions ont permis la formation et le développement d'une végétation typique où abondent les espèces boréales et boréo-alpines qui sont bien souvent des espèces reliques.

Dans l'évolution naturelle de ces formations végétales, on peut distinguer trois stades principaux :

- Le bas marais acide pionnier à trèfle d'eau, violette des marais, linagrette à feuilles étroites, divers carex;
- La tourbière active ou tourbière bombée caractérisée par un tapis continu de sphaignes gorgées d'eau, peuplé d'espèces à fleurs particulières : drosera à feuilles rondes, canneberge, narthécie;
- La lande tourbeuse qui se forme lorsque la tourbière s'est élevée suffisamment au-dessus du niveau de la nappe d'eau imprégnant le substrat et les sphaignes.





C'est le domaine de la bruyère à quatre angles, de la molinie, du scirpe en touffe, du jonc squarreux et la linai-grette engagée.

Sillonnent ces milieux des ruisselets à millepertuis des marais et potamots à feuilles de renouée.

Les plus belles tourbières du Limousin figurent dans l'inventaire des tourbières de France (1981).

CITONS surtout pour :

La Corrèze : les tourbières du plateau de Millevaches avec, par exemple, la tourbière du Longéroux (sources de la Vézère), la tourbière de Négarioux-Malsagne, la tourbière de la Fageolle (Monédières).

La Creuse : la tourbière d'Auzoux, la tourbière de l'étang de Bourdeau (plateau de Gentioux).

La Haute-Vienne : la tourbière de la source du ruisseau des Dauges (monts d'Ambazac) et la tourbière de Pioffray (monts de Blond).

◀ Gentiane pneumonanthe
(*Gentiana pneumonanthe*)

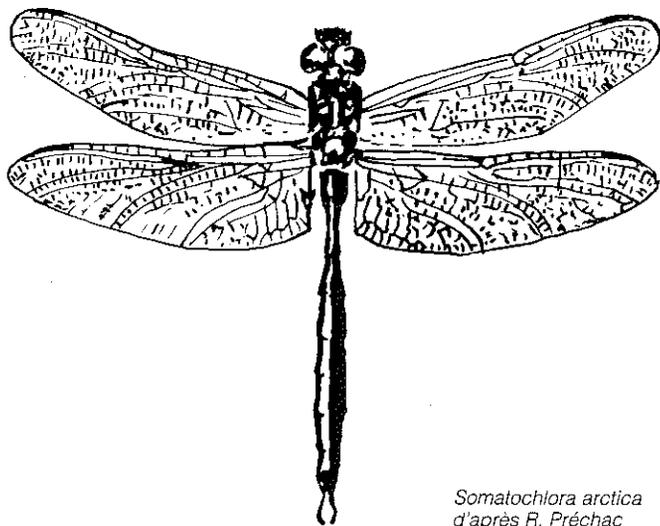
FLORE ET FAUNE EXCEPTIONNELLES

Andromède à feuilles de polium
Spiranthe d'été
Lycopode des tourbières
Gentiane pneumonanthe
Carex à deux nervures
Carex pauciflore
Canneberge à petits fruits

Andromeda polifolia
Spiranthes aestivalis
Lepidotis inundata
Gentiana pneumonanthe
Carex binervis
Carex pauciflora
Vaccinium microcarpum.

Lézard vivipare
Libellule arctique
Pipit farlouse

Lacerta vivipara
Somatochlora arctica
Anthus pratensis.



Somatochlora arctica
d'après R. Préchac

les landes sèches acidiphiles



Paysages traditionnels des hauts plateaux du Limousin, les landes sèches couvraient d'importantes superficies.

Depuis quelques dizaines d'années, elles ont cédé la place à la forêt de résineux ou, plus localement, ont été transformées en cultures ou prairies temporaires.

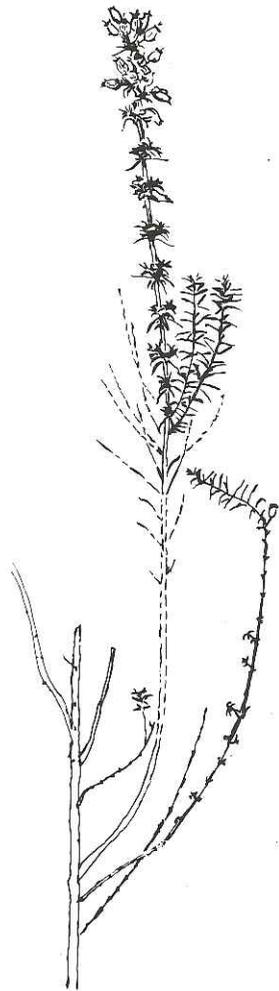
Elles occupent toujours des sommets ou des pentes bien drainées, quelquefois rocailleuses au niveau des vallées.

En Limousin, elles appartiennent à deux types principaux :

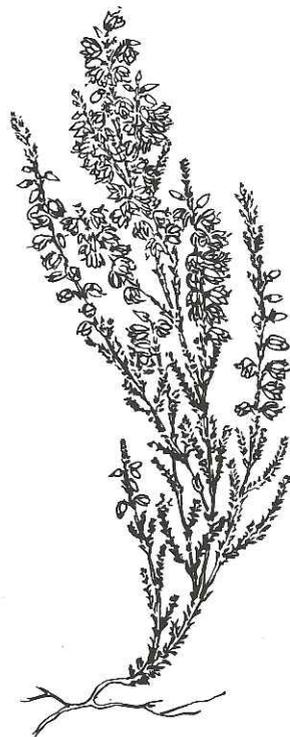
- A l'ouest, elles sont de types atlantiques, caractérisées par la callune, l'ajonc nain et la bruyère cendrée;
- A l'est, elles sont davantage de type continental, toujours à base de callune, mais accompagnées dans ce cas par le genêt pileux.

En altitude, elles se teignent de nuances montagnardes; s'y ajoutent des espèces de la série du hêtre : la myrtille, l'arnica, la gentiane jaune et le rare lycopode en massue. Très souvent, elles sont colonisées par le genévrier, le houx ou la bourdaine.

Des cas particuliers de landes sèches s'observent çà et là; citons, par exemple : les landes à genêt purgatif accrochées aux pentes rocailleuses et bien exposées de



Erica cinerea
d'après catalogue
Station forestière



Calluna vulgaris
d'après Masclef



Erica tetralix
d'après Masclef

certaines vallées (Creuse, Gartempe, Dordogne...), les landes plus thermophiles à brachypode, asphodèle (sud-ouest du Limousin).

D'autres landes à caractère mésophile s'observent sur la bordure ouest du Limousin : il s'agit des "brandes" à bruyère à balai, ou bien des landes à bruyère ciliée, molinie, ajonc nain, avoine de Thore... (sud-ouest de la Haute-Vienne).

Dans ces landes, on rencontre une faune assez typique. C'est le biotope de prédilection de certains reptiles : lézard vert, vipères et couleuvres.

Les oiseaux des landes sont des espèces qui affectionnent les espaces découverts avec arbres et buissons épars. On peut citer, par exemple, les busards cendrés et Saint-Martin, le pipit des arbres, le traquet pâle, la linotte.



Genêt pileux
(*Genista pilosa*)



ESPÈCES REMARQUABLES

FLORE :

Lycopode en massue
Genêt purgatif
Potentille brillante
Bruyère ciliée
Bruyère vagabonde

Lycopodium clavatum
Cytisus purgans
Potentilla montana
Erica ciliaris
Erica vagans.

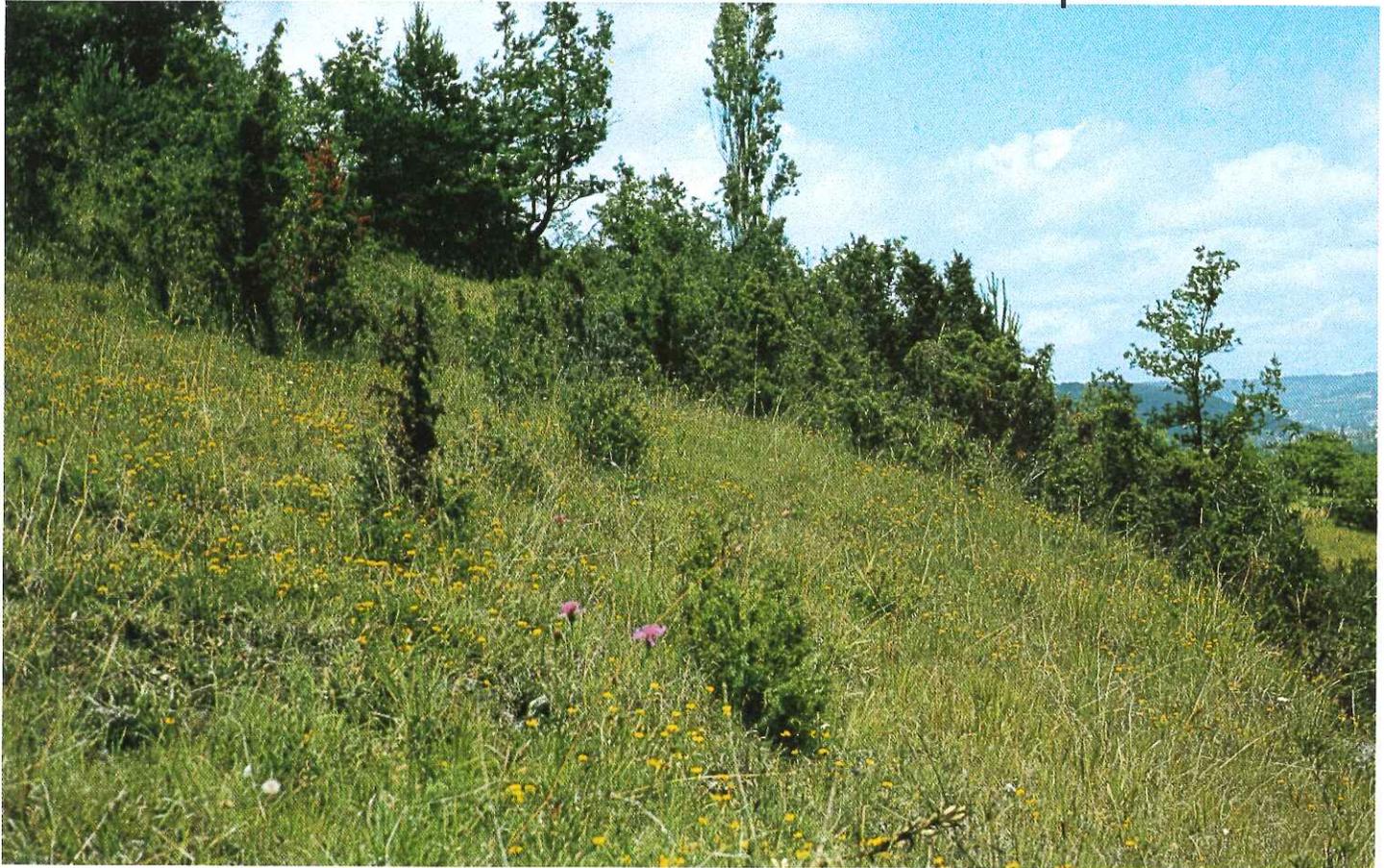
FAUNE :

Circaète Jean-le-Blanc
Busard cendré
Pouillot fitis
Bruant fou
Fauvette pitchou

Circætus gallicus
Circus pygargus
Phylloscopus trochilus
Emberiza cia
Sylvia undata.

◀ Jeune circaète Jean Leblanc
au nid

les pelouses





Il s'agit de formations végétales localisées caractérisées par le développement dominant des graminées. Elles apparaissent sur des substrats rocheux particuliers.

Les plus grandes étendues se rencontrent sur calcaire (bassin de Brive : buttes témoins d'Ayen et de Saint-Robert, Côte pelée de Chasteaux, Causse de Nespouls-Turenne).

Ces pelouses calcaires sont des pelouses à brome érigé, fétuque à feuillage glauque, brachypode penné, germandrée petit-chêne, héliantheme, hippocrepis... Elles portent au printemps une riche flore d'orchidées (orchis et ophrys divers).

En de rares stations, sur affleurements de serpentine (roche ultramagnésienne), s'observent des pelouses qui rappellent les précédentes. Elles s'en différencient principalement par l'aspect morphologique (nanisme) que présentent les espèces.

Ce sont aussi des biotopes où se rencontrent des espèces rares ou exceptionnelles pour la région.

Les sites les plus remarquables sont, en Haute-Vienne, les landes de Saint-Laurent, de la Flotte, du Cluzeau et, en Corrèze, les serpentines de Bettu, Reygade, Cauzenille...

C'est la VEGETATION qui caractérise surtout ces milieux.



Parmi les espèces remarquables, citons :

PELOUSES CALCAIRES :

Leuzea pomme de pin
Psoralée à odeur de bitume
Stéhéline douteuse
Toutes les espèces d'Ophrys

Leuzea conifera
Psoralea bituminosa
Stachelina dubia
Ophrys s.p.

SERPENTINES :

Chélanthe de Maranta
Ail des landes
Astérocarpe blanchâtre
Trèfle des montagnes
Véronique en épis

Cheilanthes marantæ
Allium ericetorum
Sesamoïdes canescens
Trifolium montanum
Veronica spicata.

◀ Orchis militaire
(*Orchis militaris*)

LA FAUNE

La FAUNE de ces pelouses est en général originale, malheureusement encore mal connue.

Citons-en cependant quelques exemples :

La mante religieuse

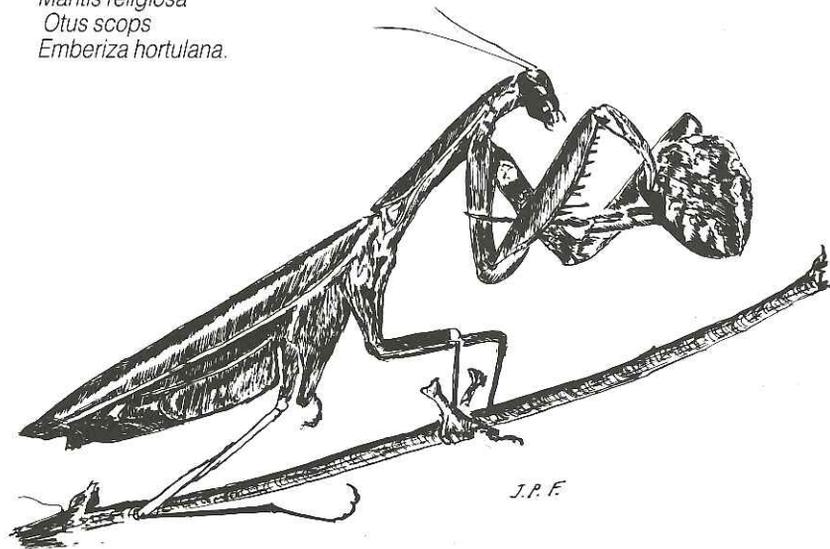
Mantis religiosa

Le hibou petit-duc

Otus scops

Le bruant ortolan

Emberiza hortulana.



Mante religieuse

les bois



Pays de l'arbre et de l'eau, le Limousin est très boisé. Les bois sont toutefois relativement récents, installés sur friches par suite de l'exode rural, ou bien, plantés. Il n'y a pas de vrais grands massifs forestiers exploités en futaie. Les bois traditionnels sont des taillis ou taillis sous futaie de feuillus. Pour améliorer leur productivité, ils sont de plus en plus convertis en plantations résineuses d'espèces non originaires de la région ("sapin" de Douglas, épicéas commun et de Sitka, sapin pectiné et de Vancouver, pins maritime et de Corse, mélèzes d'Europe et du Japon...).

A basse altitude, les bois de feuillus du Limousin sont des chênaies mixtes à chêne pédonculé et chêne sessile (celui-ci, plus rare, est caractéristique des massifs plus importants et plus anciens).

Le châtaignier est une espèce associée fréquente, dominante dans certains secteurs (région forestière de la "châtaigneraie limousine" qui correspond à l'arc sud-ouest de la région). On trouve presque toujours le bouleau dans les parties claires.

Le tremble et le charme, plus localisés, caractérisent certains faciès.

En altitude, généralement au-dessus de 600 mètres, le hêtre est codominant avec les chênes et tend à les remplacer par évolution naturelle.

Les hêtraies pures sont rares, proches des villages et souvent plantées pour le bois de feu.

Ces forêts acidiphiles se caractérisent encore par le sous-bois où l'on peut noter généralement la présence de la bourdaine, du houx, du genêt à balais, dans les lisières, du sorbier des oiseleurs en altitude.

La strate herbacée est souvent pauvre en espèces. Les plus typiques sont le chèvrefeuille, les ronces, la canche flexueuse, la sauge des bois, la fougère aigle, le solidage verge d'or et le mélampyre des prés, plutôt dans les sous-bois clairs.

En altitude, les chênaies-hêtraies présentent fréquemment des faciès à myrtilles.

Les sols acides et la diversité des essences forestières permettent le développement d'une abondante flore mycologique représentée particulièrement par de nombreuses espèces de bolets dont le cèpe de Bordeaux.

Sur sols enrichis, les chênaies, charmaies, présentent une flore plus diversifiée avec le noisetier, l'aubépine, le punellier, le fusain, le cornouiller sanguin, le néflier (localement), l'érable champêtre...

Les plantes de sous-bois sont alors nombreuses, caractéristiques des sols à humus doux.

Citons le lierre, l'arum, la jacinthe des bois, l'euphorbe des bois, l'anémone sylvie, le muguet, le sceau de Salomon, etc.



◀ Taillis



◀ Jacinthe des bois
(*Hyacinthoides non-scripta*)

Dans le sud de la Corrèze, sur calcaire, existent des bois clairs à chêne pubescent avec troène, viorne lantane, brachypode penné, céphalanthères, garance...

Le chêne pubescent est le partenaire privilégié d'un champignon très recherché : la truffe noire.

On rencontre dans les bois du Limousin, à condition qu'ils soient suffisamment vastes et tranquilles, les ANIMAUX caractéristiques des forêts feuillues d'Europe occidentale :

Le chevreuil (et très localement le cerf),
Le sanglier,
Le blaireau,
Le renard,
L'écureuil,
La martre,
La fouine...

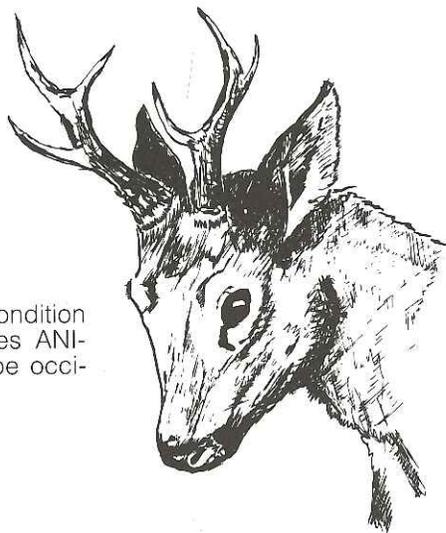
Les rapaces sont en général bien représentés : la buse variable, l'autour des palombes,
Le pigeon ramier,
La tourterelle des bois.

Citons aussi les pics :

épeiche,
mar,
épeichette,

Le pic noir se rencontre dans certains bois à l'est de la région.

Il faut mentionner en outre quelques batraciens comme la salamandre, la grenouille rousse, etc.



Chevreuil
d'après B. Riab

LA FLORE REMARQUABLE

Ail victorial
Petite pyrole
Pyrole à feuilles rondes
Goodyera rampante
Maïenthème à deux feuilles
Séneçon à feuilles spatulées
Erythrone dent de chien
Limodore avorté
Sceau de Salomon à feuilles
verticillées
Etc.

Allium victorialis
Pyrola minor
Pyrola rotundifolia
Goodyera repens
Maienthemum bifolium
Senecio helenitis
Erythronium dens canis
Limodorum abortivum

Polygonatum verticillatum.

les haies / le bocage





Fusain en fruit
(*Euonymus europaeus*)

Le Limousin est considéré traditionnellement comme un pays de bocage.

On y distingue deux types principaux qui correspondent à deux zones géographiques essentielles :

— Dans le nord de la région (Basse-Marche, Bas-Berry), existe un bocage caractéristique formé d'un maillage régulier de haies vives délimitant des parcelles de grandes dimensions (plusieurs hectares).

Elles sont constituées de plantes buissonnantes épineuses (aubépine, prunellier, ronces, houx, églantier) ou non (noisetier, charme, cornouiller sanguin, fusain, troène, tamier), dominés par de grands arbres qui furent jadis régulièrement émondés : chêne pédonculé et, plus rarement, charme, frêne.

La flore du pied de la haie est formée de stellaire, fougère aigle, germandrée, houlque molle, jacinthe des bois, arum tacheté, gaillet gratteron, ortie, lapsane commune.

Très localement, on peut observer le petit houx dans les haies thermophiles.

— Sur les plateaux d'altitude moyenne, le bocage est moins typique, formé de petits bois (de chênes, châtaigniers, bouleaux et hêtres) ou boqueteaux alternant avec des parcelles de prairies ou de cultures.



Dans ces secteurs, les véritables haies ne se rencontrent plus guère que dans les fonds de vallons entourant les prairies permanentes.

Sur les pentes bien drainées, elles sont formées d'espèces mésophiles et ressemblent à celles du vrai bocage précédent.

Dans les fonds mouilleux, elles sont de nature hydrophile à base de saule noir-cendré et d'aulne. S'y observent également le tremble, la bourdaine, la douce amère... ainsi que des espèces originaires de la prairie marécageuse voisine (joncs, carex, potamots).

Un exemple bien conservé de ce bocage de vallon peut être observé en Haute-Vienne dans la vallée de la Combade, près de Masléon.

◀ Chèvrefeuille
(*Lonicera periclymenum*)

Dans cet espace cloisonné, les haies sont assimilables à des lisières forestières et offrent un excellent abri particulièrement fréquenté par le gibier.

L'avifaune les caractérise bien :

Citons parmi les passereaux les plus abondants :

Le merle;

Le pinson;

La mésange charbonnière et la mésange bleue;

La fauvette à tête noire;

L'étourneau;

Le pouillot véloce;

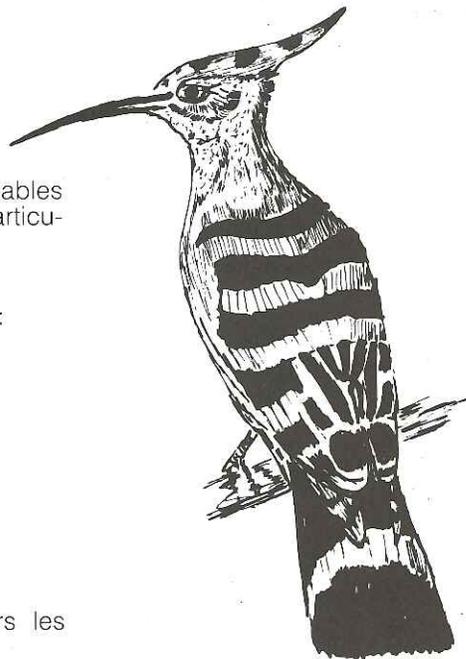
Le rouge-gorge;

Le troglodyte;

Le rossignol;

Le grimpeur des jardins.

Dans les vieux arbres creux nichent volontiers les chouettes hulotte, effraie, chevêche.



Huppe
d'après Barruel

Z.N.I.E.F.F.

(Inventaire National des Milieux Naturels)

Le programme "Z.N.I.E.F.F.", inventaire des zones naturelles d'intérêts écologique, faunistique, floristique, entrepris à l'échelle nationale, est venu conforter les travaux d'initiative locale et donner un nouvel élan au recensement des richesses naturelles du Limousin. Cet inventaire organisé et codifié par le Muséum d'Histoire Naturelle de Paris (Secrétariat Faune-Flore), et financé par le Ministère de l'Environnement, a facilité l'examen attentif de tout le territoire régional.

Ce programme a permis de constituer un ensemble de fiches d'inventaire concernant les richesses naturelles faunistiques, floristiques et écologiques en général le plus complet de la région administrative (Corrèze, Creuse, Haute-Vienne). Plus de deux cents sites ont été répertoriés. Certains étaient connus depuis longtemps et leur description est alors assez complète; mais l'examen de tout le territoire du Limousin a révélé de nombreux autres points intéressants et a permis quelquefois de réaliser des découvertes surprenantes.

Cet inventaire a permis, outre le recensement des zones d'intérêt écologique, de fixer une hiérarchisation de celles-ci, et par là même de déterminer la meilleure attitude à tenir à leur égard du point de vue de l'aménagement et de la gestion.

BIBLIOGRAPHIE

A.U.L.E.P.E., 1985. — Connaître les plantes remarquables du Limousin, 17 p. Centre Impression, Limoges.

Botineau M., 1985. — Contribution à l'étude botanique de la haute et moyenne vallée de la Vienne (phytogéographie, phytosociologie). Thèse Doctorat ès Sciences Pharmaceutiques, Univ. Limoges, 352 p. *Bulletin de la Société Botanique du Centre-Ouest, numéro spécial, 6*.

Bouby H., 1978. — Matériaux pour une étude floristique et phytosociologique du Limousin occidental. Forêt de Rochechouart et secteurs limitrophes (Haute-Vienne). *Bulletin de la Société Botanique du Centre-Ouest*, N.S., numéro spécial 2, 134 p.

Brunerye L., 1962. — Les marais des Monédières (Haute-Corrèze). Etude phytosociologique et évolution de la végétation. Delondré éd., 21, rue Saint-Antoine, Paris, 245 p.

Brunerye L., Chastagnol R., Maisonneuve R., Terrisse A. et Vilks A., 1979. — Compte rendu de la VI^e session extraordinaire de la Société Botanique du Centre-Ouest tenue en Corrèze du 16 au 21 juillet 1979. *Bulletin de la Société Botanique du Centre-Ouest*, N.S., 10, 127.

Chastagnol R., Contre E., Fredon J.-J. et Vilks A., 1978. — Compte rendu de la V^e session extraordinaire de la Société Botanique du Centre-Ouest, région de Saint-Junier (Haute-Vienne) tenue du 18 au 22 juin 1978. *Bulletin de la Société Botanique du Centre-Ouest*, N.S., 9, 13-99.

Descubes-Gouilly C., Botineau M., Vilks A. et Ghestem A., 1983. — La végétation creusoise. *Mémoires de la Société des Sciences Naturelles et Archéologiques de la Creuse*, XLI, 2^e fasc., 207-214, et 3^e fasc., 438-446.

Ghestem A., Fredon J.-J. et Vilks A., 1977. — La végétation d'un secteur du Limousin occidental (collines et plateaux du Sud-Ouest de la Haute-Vienne). Actes du 102^e Congrès National des Sociétés Savantes, Limoges, *Sciences*, fasc. 1, 367-378.

Ghestem A., Lugagne R. et Vilks A., 1979. — Aperçu sur la végétation de l'étang des Landes. Mel. Hemmer. *Société des Sciences Naturelles et Archéologiques de la Creuse*, 133-135, Lecante Impr., Guéret.

Le Gendre C., 1916-1922, 1926. — Catalogue des plantes du Limousin (t. I : Ducourieux et Gout, Limoges, t. II et supplément : Bontemps, Limoges).

Société Botanique de France, 1969. — 97^e session extraordinaire en Brenne et Limousin. *Bulletin de la Société Botanique de France*, 116, 132 p.

Vilks A., 1974. — Contribution à l'étude phytogéographique du département de la Haute-Vienne. Thèse Doctorat 3^e cycle, Univ. Paul Sabatier, Toulouse,

et nombreuses publications parues dans le *Bulletin de la Société Botanique du Centre-Ouest*, dans le *Bulletin de la S.E.P.O.L.* (ornithologie en Limousin), dans le *Bulletin de la Société Mycologique du Limousin* et dans les *Annales Scientifiques du Limousin* (A.U.L.E.P.E.).



ADRESSES UTILES

Ministère de l'Environnement, Direction de la protection de la Nature, 14, boulevard du Général-Leclerc, 92524 Neuilly-sur-Seine. Tél. (1) 47.58.12.12

D.R.A.E. Limousin, 8, cours Bugeaud, 87000 Limoges.
Tél. 55.79.11.76.

A.U.L.E.P.E., 2, rue du Dr-Marcland, 87000 Limoges.

F.L.E.P.N.A., 11, rue Jauvion, 87000 Limoges. Tél. 55.32.95.58.

S.E.P.O.L. Beauvalet, 87430 Verneuil-sur-Vienne.

Société Mycologique du Limousin, 2, rue du Dr-Marcland, 87000 Limoges.

Muséum National d'Histoire Naturelle, Secrétariat Faune/Flore, 57, rue Cuvier, 75231 Paris Cedex 05.